



Bulletin Mensuel N° 11-12/2006 Novembre – Décembre 2006

L'image biaisée de l'adoption internationale dans les médias

Afin de mieux diffuser les principes éthiques qui régissent l'adoption internationale et rectifier ainsi l'image donnée par les reportages sur l'adoption en général, et plus encore lorsque des célébrités adoptent, il serait utile que les professionnels de l'adoption interviennent davantage dans les médias.

L'adoption internationale est à la mode. Le nombre croissant de stars qui s'y intéressent en est un signe indéniable. Mia Farrow, Sharon Stone, Meg Ryan, Calista Flockhart, Johnny Halliday en France, Rocio Jurado et Isabel Pantoja en Espagne et bien sûr Angelina Jolie et plus récemment Madonna, dont les démarches pour adopter un petit garçon de 13 mois au Malawi ont fait la une des médias à travers le monde. La liste des célébrités qui ont adopté est déjà longue et a toutes les chances de s'agrandir, à en croire les rumeurs qui courent sur la toile.

Malheureusement, la médiatisation de ces adoptions donne souvent une image faussée de cette filiation particulière. La complexité des démarches, la rigueur du processus, les risques que l'adoption comporte, l'importance de la préparation de l'enfant et de ses futurs parents et, surtout, les besoins et les droits des enfants sont généralement des éléments « oubliés » des cas relatés dans les médias. Ceux-ci préfèrent présenter les adoptions par les stars comme de formidables histoires d'amour simples et rapides, occultant soigneusement toute considération critique.

Sentiment d'injustice et de découragement

Cette image biaisée a cependant une incidence sur le public en général et les candidats adoptants en particulier. Ceux-ci étant confrontés à une réalité beaucoup plus nuancée et complexe, ce décalage provoque chez eux un sentiment d'injustice et de découragement, souvent encore exacerbé par le double langage que tiennent les médias. En effet, si l'adoption par les célébrités est idéalisée, le discours est tout autre lorsqu'il s'agit de l'adoption internationale par le « commun des mortels ». Les reportages qui les concernent se concentrent surtout sur le problème de l'attente interminable que les candidats adoptants subissent, sur le « parcours du combattant » qu'ils doivent traverser « alors que les institutions des pays d'origine sont bondées d'enfants »...

En outre, lorsque les médias s'intéressent aux enfants des pays d'origine, ils dépeignent des situations dramatiques et biaisées. Ils montrent des institutions bondées et miséreuses sans dire que l'immense majorité des enfants qui s'y trouvent ne sont pas orphelins et pas adoptables. Ils décrivent des pays ravagés par la guerre, le sida ou une catastrophe naturelle, où les enfants ont perdu leurs parents et seraient livrés à eux-mêmes, sans parler des possibilités de prise en charge familiales ou

traditionnelles. Chacun se souvient du tsunami, des images d'enfants seuls et démunis, et des élans d'adoption suscités par ces images.

Sans explications ni mise en perspective, il est compréhensible que les candidats adoptants se révoltent lorsqu'ils voient ces images et se demandent pourquoi leurs démarches d'adoption sont si compliquées alors que tant d'enfants ne semblent qu'attendre qu'on leur donne un foyer et une famille qui les aime.

Les principes de base de l'adoption internationale

Dans ce contexte, il est important que les professionnels de l'adoption se mobilisent pour rectifier cette image. Ils se doivent d'intervenir davantage pour expliquer au public que la réalité est différente de celle que les médias leur renvoient. Il est notamment nécessaire de rappeler régulièrement que l'adoption internationale est avant tout une mesure de protection de l'enfant telle que consacrée par les textes internationaux, en particulier la Convention relative aux Droits de l'Enfant dont les principes de base doivent être respectés dans toutes procédures d'adoption, à commencer par le droit de l'enfant à grandir en priorité dans sa famille d'origine. Dans cet esprit, il est important que les professionnels rappellent régulièrement qu'un enfant ne devrait pas être adopté simplement parce que sa famille est trop pauvre pour s'occuper de lui. Dans ce cas, il est préférable de soutenir la famille d'origine pour que l'enfant puisse rester avec les siens (voir Bulletin mensuel 66). De même, il est nécessaire de mieux expliquer la signification du principe de subsidiarité selon lequel l'adoption internationale ne doit intervenir qu'en dernier recours, si aucune solution adéquate permanente n'a pu être trouvée dans le pays de l'enfant.

Concernant les pays d'origine, il est également important de faire comprendre aux populations des états d'accueil que la majorité des enfants placés en institution ne sont pas adoptables soit parce qu'ils ont encore leur famille, soit parce que leur adoptabilité juridique ou psychologique n'a pas été établie. Il s'agit également de faire

comprendre que de plus en plus de pays d'origine sont désormais en mesure de contrôler les naissances, de réduire la pauvreté et d'encourager l'adoption nationale, et qu'ils confient donc de moins en moins d'enfants à l'adoption internationale, a fortiori des bébés en bonne santé qui sont souvent adoptés nationalement.

Si le public comprend ces différents éléments, il aura alors une image de l'adoption beaucoup plus conforme à la réalité et admettra ainsi que l'adoption internationale concerne désormais beaucoup moins les bébés que les enfants plus âgés, vivant en fratrie, ou souffrant d'un handicap ou d'une maladie et pour lesquels il est souvent plus difficile de trouver une famille adoptive dans le pays d'origine.

Des efforts doivent être entrepris

Ces messages sont certes difficiles à diffuser au sein de la population, et sont politiquement peu porteurs dans les pays occidentaux où les candidats adoptants sont beaucoup trop nombreux par rapport aux possibilités d'adoptions. Il est cependant indispensable que des efforts soient entrepris en ce sens afin que les attentes et les projets des candidats adoptants soient plus adaptés à la réalité, et que la pression sur les pays d'origine diminue. Une telle pression est dangereuse car elle ouvre la porte à toute sorte d'abus, au mépris de l'intérêt de l'enfant.

Dans l'optique d'une meilleure diffusion des principes développés ci-dessus, et sans nous prononcer sur le fond de l'affaire, le débat qui a lieu dans de nombreux médias à propos de l'adoption d'un petit Malawien par Madonna a au moins eu l'avantage d'ouvrir un dialogue important. Mais quelles que soient les avancées de ce dialogue, un travail de préparation particulier avec les candidats adoptants reste évidemment indispensable. Dans ce cadre, il serait utile que l'image de l'adoption internationale dans les médias soit un thème abordé pour montrer aux candidats que la réalité est différente de celle qu'on leur présente tous les jours.

L'équipe du SSI/CIR